

VESTE

PATROL

DATE: 03/02/2015



Jaune / Bleu



Orange/ Bleu



Couleur	S	M	L	XL	XXL	XXXL
Jaune / Bleu	7PAJVS	7PAJVM	7PAJVL	7PAJVXL	7PAJVXXL	7PAJVXXXL
Orange / Bleu	7PAOVS	7PAOVM	7PAOVL	7PAOVXL	7PAOVXXL	7PAOVXXXL

Description Générale / Matériaux

Tissu Haute-visibilité	60 % coton / 40 % polyester fluorescent 245 g/m ²
Tissu de contraste	35 % coton / 65 % polyester 245 g/m ²
Col	Col haut
Fermeture	Fermeture éclair
Manches	Serrage aux poignets par bandes agrippantes
Bandes	Bandes rétro réfléchives cousues. (2 sur le torse, 2 sur chaque manche, 1 bande sur chaque épaule)
Poches	1 poche poitrine verticale avec fermeture éclair

Packaging & Stockage

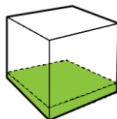


× 1 =

1 pièce par sachet

× 10 =

10 sachets par carton



Toujours transporter et stocker l'article dans son emballage d'origine. Stocker dans un endroit sec, à l'abri des rayons direct du soleil

Normalisation

Ce vêtement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de

**L'attestation CE de type n° 7316 (Issue 1).
Délivrée par SATRA (organisme notifié n° 0321)**

EN 20471:2013 Classe 2

- Surface matière = 2/3



Ce modèle est en conformité avec la norme EN340

Instructions de lavage :

20 lavages possibles



Explication générale des normes

EN 20471:2013

Vêtement haute-visibilité à usage professionnel

- Classe 1 : Niveau minimal de protection (0.14 m² de tissu fluorescent, 0.10 m² de bandes rétro réfléchives)
- Classe 2: Niveau de protection intermédiaire (0.50 m² de tissu fluorescent, 0.13 m² de bandes rétro réfléchives)
- Classe 3: Niveau de protection maximal (0.80 m² de tissu fluorescent, 0.20 m² de bandes rétro réfléchives)



EN 340:2003

Vêtement de protection – Exigences générales

- Ergonomie
- Innocuité
- Désignation de la taille
- Vieillessement
- Compatibilité et marquage du vêtement de protection et des informations qui doivent être fournies par le fabricant avec le vêtement de protection



EN 342: 2004

Vêtement de protection contre le froid

- A: Résistance thermique I_{CLER}
- B: Résistance thermique I_{CLE}
- C: Perméabilité à l'air (3 niveaux)
- D: Résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)



EN 343: 2003

Vêtement de protection contre la pluie

- X: Résistance à la pénétration d'eau (3 niveaux)
- Y: Résistance à la vapeur d'eau – propriétés respirantes (3 niveaux)



EN 14058: 2004

Vêtement de protection contre les climats frais

- A : Classe de résistance thermique (3 niveaux)
- B : Classe de perméabilité à l'air (3 niveaux)
- C : Classe de résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)
- D : Valeur de l'isolation I_{cler}
- E : Valeur de l'isolation I_{cle}

